



Agent d'entretien et de maintenance des bâtiments

Cadre d'emplois des Adjointes techniques (temps complet)

Compétences

- Exécuter des travaux d'entretien et de maintenance (électricité, mécanique, maçonnerie, plâtrerie/peinture, plomberie/chauffage, métallerie/serrurerie, menuiserie).
- Réaliser des travaux neufs en réaménageant des locaux :
 - * aménagement intérieur des bâtiments (cloisons, faux plafonds, mobiliers...),
 - * installation des équipements techniques (électricité, plomberie - sanitaire),
 - * travaux de finition et de décoration (revêtements de sol, peinture).
- Sélectionner le matériel nécessaire aux travaux et l'utiliser en respectant les règles d'emploi et de sécurité.
- Gérer et suivre les approvisionnements en consommables et matériaux nécessaires aux différents travaux prévus.

Profils recherchés

Niveau d'études : titre ou diplôme homologué de niveau V (certificat d'aptitude professionnelle Plomberie ou Electricité).

Permis de conduire B indispensable.

CACES R486, R489 et R482 souhaités

Savoir :

- Connaître et appliquer les consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits, matériaux et matériels :
 - Connaître et respecter les normes sanitaires,
 - Savoir s'assurer de la conformité des opérations effectuées par rapport aux normes de sécurité en vigueur et à l'usage prévu
- Comprendre et interpréter des plans, schémas, notices, dossiers techniques.

Savoir-faire :

- maîtriser les techniques de base d'interventions de différents métiers du bâtiment ;
- être capable de réaliser tous les travaux d'entretien et de maintenance ;
- être en capacité un diagnostic par rapport à un dysfonctionnement ou un besoin particulier pour proposer une solution adaptée ou des solutions adaptées ;
- être capable de s'adapter à des situations de travail, des matériels et des technologies différentes et d'effectuer le choix des meilleures solutions techniques ;
- savoir planifier et organiser ses interventions en tenant compte des priorités, du temps d'exécution et des contraintes des utilisateurs.

Savoir être :

- savoir prendre des initiatives en cas d'intervention urgente ;
- savoir respecter des consignes orales ou écrites ;
- faire preuve d'autonomie dans l'organisation de son travail ;
- être en capacité de communiquer fréquemment avec l'utilisateur ou les équipes ;
- savoir rendre compte de son intervention, oralement ou par écrit ;
- être soigneux, discret, ponctuel et dynamique.

Conditions d'exercice :

- Astreintes de week-end, heures supplémentaires (festivités), polyvalence

Date limite des candidatures : 2 février 2024

Les entretiens, pour les candidats retenus, auront lieu le lundi 12 février 2024.